



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'éducation

Question au Gouvernement n° 3292

Texte de la question

BILAN DES MESURES DANS L'EDUCATION NATIONALE

M. le président. La parole est à M. Hervé Mariton, pour le groupe de l'UMP.

M. Hervé Mariton. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, l'avenir des jeunes et de leur éducation préoccupent tous les Français. Il est normal que ces enjeux soient très présents dans les débats publics actuels. Ces questions nous préoccupent tous et nous obligent à agir.

Il n'est pas juste, chers collègues, que la gauche se considère comme propriétaire de ces questions et fasse sur ces sujets un procès permanent à notre majorité. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*) L'éducation est la première mission dans le budget de l'État, et c'est très bien ainsi.

M. Pierre Cohen. C'est faux !

M. Hervé Mariton. En même temps, les parents savent bien qu'il ne suffit pas de dépenser et qu'il reste toujours beaucoup de progrès à accomplir pour l'éducation...

M. Michel Lefait. Et les 500 000 fonctionnaires en moins !

M. Hervé Mariton. ...pour mieux faire prospérer les talents de nos enfants, pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui,...

M. Michel Lefait. Baratin !

M. Hervé Mariton. ...pour préparer les jeunes au monde de demain et pour assumer les priorités.

Concrètement, monsieur le ministre, quelles preuves pouvez-vous apporter aux Français afin de leur montrer que les décisions et l'action de notre majorité ont amélioré le service de l'éducation ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

M. Gilles de Robien, *ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche*. Monsieur Mariton, je vais peut-être vous surprendre, mais je pense que la majorité, avec la loi de 2005 et l'accueil des handicapés à l'école, a accompli une avancée considérable. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) L'action menée par Philippe Bas et son ministère a permis à l'école de relever un défi considérable : en 2002, 90 000 enfants handicapés étaient accueillis à l'école ; aujourd'hui, ils sont 160 000. Nous devons gratitude et reconnaissance à l'ensemble de la communauté éducative. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Pour les enfants handicapés, comme pour les autres, nous avons voulu recentrer l'école sur les fondamentaux. Il est bien de dire : " Il faut savoir lire, écrire, compter. " Mais encore fallait-il des textes que réclamaient tout naturellement les enseignants.

Nous avons refondé la lecture sur de bonnes méthodes, de même que nous avons refondé la grammaire, l'écriture, le calcul, l'éducation physique et sportive.

M. Patrick Roy. Et le calcul mental !

M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Demain, grâce à ce socle de connaissances, les élèves n'arriveront plus en sixième sans connaître les fondamentaux et pourront poursuivre des études supérieures en possédant de meilleures bases.

Tout le monde réclamait une réforme de la formation des maîtres. C'est maintenant chose faite. Désormais, les futurs enseignants sauront s'ils ont ou non la vocation avant de commencer leur formation en IUFM, grâce à des stages en amont. Ils bénéficieront également d'une formation en alternance, ...

M. Augustin Bonrepaux. Vous racontez des histoires !

M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. ...une formation continue et ils iront en entreprise. Le temps est révolu où le monde de l'éducation nationale était séparé du monde du travail.

Nous avons, avec François Goulard, restructuré l'enseignement supérieur. Nous permettons aux jeunes d'être mieux orientés, aux étudiants de bénéficier d'une meilleure professionnalisation dans un climat apaisé. Les chercheurs disposent maintenant d'un pacte pour la recherche, avec une stratégie, des financements et une évaluation.

L'immense majorité des enseignants réclamaient plus de bon sens dans les programmes, plus d'autorité en classe, plus de générosité à l'école.

C'est mon honneur, à moi, monsieur le président, d'avoir servi l'école. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [M. Hervé Mariton](#)

Circonscription : Drôme (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3292

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 février 2007

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 22 février 2007